

Nous acceptons des souscriptions de 15 cents en montant, Le collecteur qui remplira une liste de quinze souscriptions sera considéré comme bienfaiteur et son nom sera conservé dans un des *cœurs votifs* qui seront suspendus dans le sanctuaire. Ces personnes auront part à toutes les prières publiques, à toutes les messes qui se disent dans le sanctuaire pour les bienfaiteurs, qu'ils soient vivants ou décédés.

Que nos bienveillants collecteurs aient la bonté de nous envoyer, autant que possible, le montant des souscriptions par bons ou mandats postaux (*money order* ou *postal note*) payables aux

ANNALES DU T. S. ROSAIRE,
CAP MAGDELEINE, P. QUÉ.

Ou

TROIS-RIVIÈRES, P. QUÉ.

Un moyen économique et sûr pour expédier une somme quelconque d'argent, c'est de le faire par mandat d'express, *Dominion Express*, *American Express*, etc., payable aux Trois-Rivières.

Il y a quelques maîtres de poste qui ont la fantaisie d'envoyer des timbres-poste ; s'il vous plaît de les refuser et d'exiger un mandat ou un bon ou plusieurs bons postaux.

Veuillez bien retenir ce que vous dépensez pour vous procurer des mandats ou bons de poste ou d'express et aussi vos frais de poste.

Nos chers abonnés du Michigan nous envoient des mandats payables à Québec. Ce serait mieux pour nous, de les faire faire payables aux Trois-Rivières, (*Three Rivers*).

1.-

2.-

3.-

4.-

5.-

enc
Nati
de la

bien
leur/
N.-E
Bull

On p
le reg

Une l
Une l
Pour
Une l
Une l

Une l
Une l
Une l
Une l